



INFORMATIONS DU VICE-PRÉSIDENT

La présidente Emmanuelle Garnier étant absente pour raisons familiales, le CA est présidé par le vice-président du CA, Florent Hautefeuille. Celui-ci débute la séance par deux informations : notre collègue Guilaine Masson remplace désormais Laurent Ausset (jeune retraité) comme **chargée de mission responsable du site de Cahors**. Par ailleurs, conformément à la règle de désignation votée lors du CA du 23/09/2025, Benjamin Connes est désigné pour siéger au **Comité électoral consultatif**.

RESSOURCES HUMAINES

Concernant la campagne d'emploi 2026, le VP CA a rappelé la **situation de grande fragilité financière** dans laquelle se trouve désormais notre université en raison des charges majeures que l'État a choisi de faire peser sur ses universités. Cette situation a conduit à une grande prudence afin que notre université, en 2026, ne se voie pas totalement privée de campagne d'emploi par le Rectorat, lequel intervient ici comme garant de la viabilité financière des universités. Dans ce contexte très contraint, **la campagne d'emploi présentée au CA est le fruit d'un travail important d'élaboration ayant impliqué toutes les composantes de l'université et la Direction des Ressources Humaines**. Si le résultat ne peut être totalement satisfaisant, soulignons qu'il émane d'un grand nombre de discussions et d'accords préalables.

Pour l'équilibre budgétaire de l'année 2026, **un plan de sécurisation financière complètera cette approche prudentielle** vis-à-vis de la masse salariale. Ces enjeux guideront également l'élaboration de la prochaine accréditation (2027-2031 et dès 2026 pour l'INSPE en raison de la réforme) et nous serons donc amenés à bien penser la prochaine offre de formation afin de favoriser une trajectoire financière viable.

Plusieurs principes ont guidé l'élaboration de la campagne d'emploi 2026 : maintenir une véritable politique RH avec des priorisations pour éviter de déstabiliser des composantes ; maintenir une politique RH proactive pour les personnels BIATSS (ne pas décaler la troisième phase de revalorisation de l'IFSE ; maintenir le réajustement de la NBI ; maintenir le dispositif de valorisation des tâches d'intérim prises en charge par les BIATSS) ; donner une priorité à la Recherche pour 20 % des postes d'enseignant-es-chercheur-es ; s'appuyer sur les différents indicateurs des composantes (nuages de points).

Cette campagne d'emploi, qui est le premier acte visant à **inscrire le budget de notre université dans une trajectoire de retour à l'équilibre**, répond à plusieurs logiques : une logique de projection pluriannuelle ; l'abandon de la reconduction automatique poste à poste ; l'intégration dans le vote en CA des garanties sur les supports non pérennes (ATER, PAST) pour l'année 2026-2027.

Avant le vote, les membres du CA se sont longuement exprimés sur la façon dont cette campagne avait pu heurter certains membres de la communauté de l'UT2J (enseignant-es, enseignant-es-chercheur-es et BIATSS) et sur les conséquences négatives que la diminution du renouvellement des postes aura sur l'encadrement des étudiant-es et les conditions de travail à l'université.

La campagne d'emploi a été adoptée en trois temps : pour les enseignant-es-chercheur-es (22 pour, 11 contre) ; pour les ESAS (enseignant-es du secondaire affecté-es dans le supérieur) (22 pour, 12 contre) ; pour les BIATSS (20 pour, 2 abstentions, 12 contre).

Les élu·es *Ensemble pour l'université* souhaitent rappeler que dans un contexte très contraint marqué par un désengagement constant de l'État à l'endroit du fonctionnement de l'ESR, notre Présidente n'a cessé de dénoncer ce désengagement et ses conséquences en différents lieux et cadres de dialogue et s'est pleinement mobilisée pour obtenir les compensations non versées par l'État ainsi que des moyens supplémentaires dans le cadre du COMP. Malgré des marges de manœuvre très réduites, la démarche engagée sur la campagne d'emploi témoigne d'un souci de prise en compte des singularités de nos besoins RH et d'adaptation à la diversité des situations dans le cadre d'un dialogue sincère avec les composantes, tout en arbitrant en responsabilité pour ne pas hypothéquer l'avenir de l'établissement.

RECHERCHE

Le CA a adopté la charte **de signature unique pour les publications scientifiques** produites par les chercheurs et chercheuses des établissements d'enseignement supérieur et de recherche du site toulousain (28 pour, 6 contre). Cette charte fait suite à la validation de la signature commune de site.

La **création de l'unité de recherche UTOPI** (Unité de recherche Transition, Organisations, Politiques, Inégalités), nouvelle Unité Mixte de Recherche (UT2J, IEP, CNRS) résultant de la fusion entre le CERTOP et le LaSSP (IEP) a été approuvée (22 pour, 6 abstentions, 6 contre). Ses axes de recherche porteront sur la santé, l'alimentation et l'environnement, l'État et les formes de gouvernement et mobilisations ainsi que les inégalités au travail et à l'école.

FORMATION ET VIE UNIVERSITAIRE

Dans le cadre de la **réforme des concours de l'enseignement passés à Bac+3**, les universités doivent obtenir une accréditation hors-vague pour les nouveaux masters, désormais appelés M2E, et les mentions "Enseignement et Éducation Professorat des Écoles" et "Enseignement et Éducation Professorat du second degré" et la mention "Enseignement et Éducation Conseiller principal d'éducation". Ces masters doivent être mis en place à la rentrée 2026. L'UT2J a fait le choix, pour la mention "Premier degré", de déployer ces masters sur tous les sites sur lesquels est actuellement présent l'INSPE. Elle a également choisi de maintenir les 29 parcours existant actuellement, pour la mention "Second degré". Les Masters M2E permettront également l'accueil d'étudiant-es non-lauréat-es des concours. Le travail de construction de cette demande d'accréditation a dû être réalisé dans un calendrier très contraint et en s'appuyant sur des textes de cadrage encore flous à ce stade. Ces conditions de réflexion et de travail sont dénoncées par les membres du CA qui s'inquiètent, encore une fois, de la manière dont sont mises en place les réformes de l'enseignement supérieur, au détriment de la qualité de vie au travail, ainsi que du bien-être et de la qualité de la formation des étudiant-es. Les maquettes complètes des Masters M2E seront à rendre pour le 20 mars 2026.

Après avoir été validé au conseil de l'INSPE, à la commission SOFI et à la CFVU, le dossier de demande d'accréditation hors-vague est adopté (22 pour, 4 abstentions, 8 contre).

FINANCES

Divers sujets financiers ont été portés devant les membres du CA, qui les ont tous adoptés :

- Une modification, à la demande des composantes, du **seuil unitaire des immobilisations**, qui passe de 800 à 1500 € HT à compter du 1er janvier 2026.
- Une **modification de l'arborescence SIFAC** afin de créer un centre financier pour la RSU (responsabilité sociétale de l'université) et de supprimer le centre financier CRSU (comité régional du sport universitaire) qui était très peu utilisé ;
- L'approbation, comme chaque année, des **droits d'inscription et des frais de repas pour les colloques pour 2026**.

PATRIMOINE

Notre université compte 6 **logements de fonction pour nécessité absolue de service**. Un de ces logements (situé près du parc du château) a été libéré : le CA a validé la proposition de l'attribution à un collègue.

Il était demandé à l'Université de renouveler la prise en charge de la **cotisation annuelle à l'Ordre régional des architectes** (montant : 720€) pour 2025 et 2026. Nous avons validé le paiement de ces cotisations, ce qui permet à M. Michel Reznikoff, architecte DPLG et Chef de la Division du patrimoine immobilier des sites en région (DPIGC-DPISD), de signer en tant que maître d'œuvre des autorisations administratives (permis de construire, déclaration préalable d'aménagement, etc.) pour le compte de l'Université.

CONVENTIONS

Le CA a également voté **différentes conventions** dont une convention entre l'ISTHIA et l'Académie Royal Mansour pour l'ouverture d'une licence ; une convention pour un programme européen Interreg Espagne-France-Andorre (POCTEFA) intitulé « Compétences innovantes en montagne pour une adaptation à 360° » ; et un accord de consortium entre l'UT2J et l'Université de Toulouse relatif au projet OSMOSE (Occitanie-Sensibilisation et MOnnée en compétence en SEcurité) dans le cadre de l'AMI CMA.